Equipements pour le GAB:

Protection pour épaule, bras, cuisse ou jambes
Attention, ces protections doivent être capitonnées, c'est-à-dire rembourrée et non rigide



2) Sous-vêtements (cuissard) et Manchettes

Sont autorisés à conditions que la **couleur dominante** soit la même que celle du maillot.

Des bas de contention de la même couleur dominante que les shorts, ceux concernant le haut de la jambe doivent s'arrêter au-dessus du genou, ceux concernant le bas de la jambe doivent s'arrêter endessous du genou







3) Les sous maillots sans manches sont autorisés tant que la couleur dominante soit celle du maillot.





